

#### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2017 Numéro de version 1 Révision: 24.10.2017

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: HYDRO HPA
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:
- · Emploi de la substance/de la préparation:

Agent hydrofuge et oléofuge pour une application bâtiment.

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:
- · Adresse et Numéro de téléphone du fournisseur:

**PERIMETRE** 

21 Avenue Joliot Curie 17180 Perigny France Tél.: 05 46 31 02 69

Fax.: 05 46 31 03 46

· Personne chargée des informations sur les fiches de données de sécurité:

Securité produit, E-Mail:perimetre-perigny@wanadoo.fr

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro de téléphone de secours en cas d'accident de transport: +49 6 21 60-4 33 33 Numéro ORFILA en cas d'urgence médicale: 01 45 42 59 59

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange ne répond pas aux critères relatifs à la classification selon le règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP)

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Information complémentaire selon article 25 du règlement CLP: Néant
- · 2.3 Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été identifiés pour ce produit.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Mélanges
- Composants contribuants aux dangers: néant

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)

Page: 2/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 03.11.2017 Numéro de version 1 Révision: 24.10.2017

Nom du produit: HYDRO HPA

(suite de la page 1)

· après contact avec la peau:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

· après contact avec les yeux:

Rincer les yeux ouverts pendant au moins 10 minutes sous l'eau courante. Consulter un médecin.

- · après ingestion: Rincer la bouche et boire abondamment de l'eau
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Les symptoms et effets sont décrits en section 2 et 11.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Poudre d'extinction, CO2, mousse ou l'eau pulvérisée
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Néant
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des produits toxiques d'incinération comme e.g. peuvent être relargués. Monoxyde de carbone (CO)

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration autonome.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement individuel de protection
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans l'eau de ruisellement sans traitement préalable (station de purification biologique)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Collecter la majeure partie dans un contenant approprié. Recouvrir le restant avec de l'adsorbant, mélanger intensivement et collecter de façon mécanique.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

De petites quantités du matériel absorbant contaminé peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques Néant

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.

Les risques pour la sécurité et la santé des travailleurs ne sont pas seulement être créés par un travail impliquant des produits chimiques, mais, entre autres, peuvent être aussi créés par des équipements de travail et l'aménagement des lieux de travail. Ces risques doivent être identifiés et évalués.

· Préventions contre incendie et explosion: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 03.11.2017 Numéro de version 1 Révision: 24.10.2017

Nom du produit: HYDRO HPA

(suite de la page 2)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et emballages de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun : néant
- · Autres indications sur les conditions de stockage: néant
- · Sensibilité au gel: Protéger contre le gel.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: néant
- · Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux

Protection préventive de la peau par un onguent.

Fournir un plan de protection de la peau.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection contre les produits chimiques selon DIN EN 374 avec un étiquetage CE.

Ne pas porter de gants de protection plus long que nécessaire.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

- · Matériau des gants Caoutchouc nitrile
- · Protection des yeux:



Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps :



Vêtements de travail de protection

# **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme: liquide Couleur: incolore

(suite page 4)

Page: 4/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 03.11.2017 Numéro de version 1 Révision: 24.10.2017

Nom du produit: HYDRO HPA

(suite de la page 3)

· Odeur: légère

· Seuil olfactif: Non pertinent pour la sécurité.

 $4.5 \pm 1.0$ · valeur du pH à 20 °C:

· Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

ca. 100 °C d'ébullition: >100 °C · Point d'éclair:

· Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable. · Température d'inflammation: non déterminé · Température de décomposition : Non déterminé.

· Auto-imflammabilitité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosivité:

inférieure: méthode non applicable supérieure: méthode non applicable

néant · Propriétés comburantes

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa (H<sub>2</sub>O) · Densité à 20 °C: ca. 1 g/cm<sup>3</sup> · Densité relative (D<sup>20</sup>4) non déterminé

· Densité de vapeur: Pas pertinent pour la sécurité · Vitesse d'évaporation. Pas pertinent pour la sécurité

Solubilité dans/miscibilité avec

entièrement miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : voir section 12

· Viscosité :

dynamique: non déterminé

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Jusqu'à présent, aucun danger résultant d'une réactivité du mélange n'a été identifié.

- · 10.2 Stabilité chimique
- · Conditions à éviter:

Avant la manipulation, le produit ne doit jamais être dilué ou mélangé avec d'autres produits chimiques, afin d'éviter tout effet néfaste sur les ingrédients actifs.

- · Date de péremption: 12 mois dès date de production
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Neants, au cas d'usage et stockage conforme.

Page: 5/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 03.11.2017 Numéro de version 1 Révision: 24.10.2017

Nom du produit: HYDRO HPA

(suite de la page 4)

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · yeux: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:
- · Evaluation:

Sur la base de données disponibles les critères de classification des classes de danger de toxicité aquatique aiguë ne sont pas remplies.

Basé sur les données disponibles, les critères de classification pour les classes de danger aquatique, toxicité chronique (à long terme) ne sont pas remplies.

- · Toxicity on activated sludge organisms:
- · Evaluation:

Si les eaux contaminées sont introduites d'une manière adéquate dans les égouts, l'enrayage de l'activité dégradante des boues activées de décantation n'est pas à attendre.

- 12.2 Persistance et dégradabilité
- · Dégradabilité rapide de substances organiques:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Comportement dans les stations d'épuration:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans des compartiments de l'environnement :
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT:

Ce mélange ne contient pas de substances qui correspondent critères aux PBT de REACH, annexe XIII.

· vPvB:

Ce mélange ne contient pas de substances répondant au critères vPvB de REACh, Annexe XIII.

(suite page 6)

Page: 6/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 03.11.2017 Numéro de version 1 Révision: 24.10.2017

Nom du produit: HYDRO HPA

(suite de la page 5)

- · 12.6 Autres effets néfastes Aucun autre effet néfaste sur l'environnement n'est attendu.
- · 12.7 Informations supplémentaire
- · Métaux lourds et leurs composés selon la directive 2006/11/CE: Néant
- Directive européenne sur l'eau 2000/60/CE (DCE) datée du 23.10.2000:
  Le produit ne contient aucune substance prioritaire selon la DCE qui requiert une surveillance des eaux.
- Composés halogénés organiques adsorbables (AOX DIN EN ISO 9562):
  Ne contient pas selon la formule des substances qui pourraient préjudicier le valeur AOX des eaux usées.

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales. Opérations d'élimination appropriée selon la Directive 2008/98/EC sur les déchets: D 10 Incinération à terre

· Nomenclature européen des déchets	
16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE
16 03 00	loupés de fabrication et produits non utilisés
16 03 06	déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition d'un détergent.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA
- · Classe néant
- · 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement:
- · Polluant marin: Non
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport: Produit non dangereux pour le transport.

(suite page 7)

Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 03.11.2017 Numéro de version 1 Révision: 24.10.2017

Nom du produit: HYDRO HPA

· "Règlement type" de l'ONU: néant

(suite de la page 6)

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Règlement en cas d'incident (96/82/EG Seveso II):

Cette substance/Ce mélange n'est pas sujet de l'ordonnance sur les accidents majeurs (liste des substances, Annexe I).

- · Indication en COV:
- · COV selon VOCV (Suisse):

Le produit ne contient pas de substances COV listées dans la liste positive de l'ordonance sur les COV suisse

0,00 %

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur nos connaissances actuelles, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Remarques pour formation.

Pour plus d'informations concernant l'utilisation du produit se référer à la notice technique.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

L'évaluation des informations disponibles dans le cadre de la classification se réfère aux formes et états d'agrégation dans lequel le mélange a été mis sur le marché et sera utilisé le plus probablement.

- · Contact pour information technique Trading Products: mail@thor-france.fr
- · Les principales références bibliographiques et sources de données: Néant
- · \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR